

par ses soldats; suivant l'usage invariable de se fortifier aussitôt que l'on arrivait à un endroit où l'on devait passer la nuit; mais cette circonvallation n'est pas assez étendue pour que César, qui marchait avec dix légions, pût s'y établir.

Des lignes de défense plus considérables, et bien reconnaissables encore, quoique les fossés soient comblés et les retranchements presque à fleur du sol, se remarquent au sud-ouest de Pierrefitte, vis-à-vis le coude de la Sauldre. Ces lignes sont divisées en deux parties; la plus rapprochée du bourg forme un carré assez régulier, aux angles duquel sont des espèces de tombelles très-aplaties et entourées de fossés. D'autres fossés coupent en divers sens l'enceinte principale et la prolongent assez loin d'une manière irrégulière. Tous ces ouvrages sont si peu apparents maintenant, qu'on ne peut facilement s'en rendre compte, et cette raison précisément me les ferait reporter à une très-haute époque.

Le nom de *Lignièrès*, que porte cette circonvallation, indique assez que, dans le pays, elle a toujours été reconnue pour d'anciennes lignes de défense. Rien n'empêcherait donc de croire que ce fut là le premier campement (*prima castra*) de César, après son passage de la Loire à Genabum. Avec la célérité qu'il mettait dans sa marche, on peut bien lui accorder d'avoir fait onze lieues dans un jour. D'ailleurs, le texte des Commentaires est précis : « Exercitum Ligerim traducit, atque in Biturigum fines pervenit, » et ce texte s'accorde merveilleusement avec la position de Pierrefitte, sur la frontière du Berri, comme avec les vestiges du camp de Lignièrès.

En face de ce campement est le gué de Falaze; entre le gué et la ferme de Bourdaloue (*borda leuca*, « borne de la lieue »), on remarque très-bien la forme de la chaussée romaine, quoiqu'elle soit labourée maintenant.

III. — Souesmes.

Malgré l'orthographe depuis longtemps en usage, il est certain que le nom du bourg de Souesmes, *Soemium* des chartes latines, doit s'écrire *Soëme*, comme je l'ai vu dans quelques vieux titres français.

Le nom de Soëme peut être dérivé des radicaux gaulois *so am* ou *so an*, signifiant *sur le bord de l'eau*. Il convenait parfaitement à une localité située sur la rive de la petite Sauldre, qui se partage ici en plusieurs ruisseaux.

Nous avons la conviction que le bourg de Souesmes renferme des souvenirs matériels des temps antiques, mais il faut les attendre encore du résultat de nouvelles recherches. Nous sommes forcé de nous borner aujourd'hui à constater l'existence, dans cet endroit plus qu'en aucun autre de la Sologne blésoise, de toutes les traditions commémoratives des croyances antérieures au christianisme. Une pratique superstitieuse et une légende locale méritent d'être consignées ici.

A quelque distance du bourg de Souesmes coule une fontaine dédiée à saint Antoine; les jeunes filles y jettent de petites pièces de monnaie pour obtenir d'être mariées dans l'année. Une chapelle grossière a été construite près de là, sur le carreau de laquelle on jette aussi des offrandes et où les filles qui ont été mariées déposent une quenouille garnie de rubans, offrande qui se fait d'ordinaire à la chapelle de la Vierge dans les églises de campagne.

Voici la légende : la nuit, dans la vallée des Combes, on rencontre parfois trois fées, vêtues de blanc, qui vont et viennent, en dansant et se tenant par la main, d'un côté de la vallée à l'autre; elles chantent cette phrase rimée :

Qui me mène.
Me ramène,
Qui me mènera
Me ramènera.

Et, en effet, ceux qui les rencontrent sont obligés de les conduire deux fois, pour l'aller et le retour d'un coteau à l'autre.

La fable des trois fées peut remonter également aux druidesses gauloises, aux trois Parques (*tria fata*) des Romains, ou aux trois Nornes germanes. Ces mythes ont dû être puisés à une source commune, et c'est leur haute antiquité qui les a rendus si tenaces dans leur durée.

On doit noter encore les vestiges d'une espèce de circonvallation, peu étendue et à demi détruite, que l'on rencontre sur la route de Ménétréol, à 1 kilomètre de Souesmes. Elle est formée par des douves presque entièrement effacées dans beaucoup d'endroits et disposées en carré long. D'autres douves, ayant encore 1 à 2 mètres d'élévation, occupent à peu près le milieu de l'enceinte, et font de loin l'effet de tombelles oblongues. Une fouille pratiquée dans l'une d'elles n'a rien appris sur son origine, et il est difficile de deviner à quelle époque appartient ce monument, qui a pu servir de ligne de défense sur le sommet du coteau de la Sauldre. La tradition qui rapporte sa construction aux Sarrasins doit, au moins, lui faire attribuer une grande ancienneté.

Avant d'aller plus loin, nous devons dire que, tout en reconnaissant un établissement gaulois à Souesmes, nous ne pouvons le regarder que comme un lieu de défense et de refuge situé sur une route importante, et non comme une localité constamment habitée.

Noviodunum même, seule place intéressante sur cette route, ne devait être qu'un oppidum refuge, une position avancée couvrant les avenues de la capitale du Berri, et non une ville fortifiée comme celles d'Orléans et de Bourges.

Peu après avoir quitté Souesmes, nous n'avons plus rencontré de vestiges certains de la continuation de la voie romaine, mais nous avons reconnu depuis que nous nous étions écarté de sa trace, par suite de nos préoccupations à l'égard de Neuvy-sur-Barangeon où Hadrien de Valois a placé *Noviodunum Biturigum*, et vers lequel nous marchions le plus directement possible. Les différentes localités que nous venons d'explorer nous ayant présenté des témoignages évidents de leur substitution aux établissements de l'époque romaine, nous étions entraîné à supposer que les mêmes faits s'étaient accomplis à l'égard de Neuvy-sur-Barangeon, situé sur le vieux chemin d'Orléans à Bourges et qui suit dans beaucoup de ses parties la direction de l'ancienne voie. C'est une nouvelle recherche à faire.

IV. — Villate.

Tout le pays situé entre Souesmes et Neuvy-sur-Barangeon n'est qu'une lande inculte, parfaitement unie, et le village de Neuvy est situé dans un bas-fond, sur le bord du ruisseau du Barangeon. Nous eûmes promptement reconnu que le village et les environs n'offraient aucun vestige d'antiquités; il restait à demander aux traditions locales des renseignements qu'elles ne manquent guère de fournir, et nous vîmes, une fois de plus, dans cette occasion, quel véritable appui elles prêtent aux recherches archéologiques. Voici ce qui nous fut raconté par les *anciens du pays*. Nous le répétons textuellement, comme spécimen de ces sortes de légendes et pour faire juger des ressources qu'elles peuvent fournir. Elles nous transmettent, confondus ensemble, à la vérité, les souvenirs de tous les événements capitaux qui se rapportent au pays; il ne s'agit que de les y démêler.

« Neuvy avait été ville, il y avait bien longtemps, et ville considérable; mais alors elle était située plus loin : ses ruines se voient encore dans un bois placé entre les fermes de la Garanne et de Villate, à une demi-lieue du village actuel. Du temps où Neuvy était ville, le roi des Romains, faisant la guerre au roi de France, réfugié à Méhun-sur-Yèvre, ne prit Neuvy qu'après dix-huit mois de siège. La ville fut détruite et les habitants passés au fil de l'épée; ceux qui échappèrent au massacre revinrent plus tard, quand le pays fut tranquille, bâtir, sur les bords du Barangeon, quelques habitations qui furent l'origine du village actuel. La route d'Orléans, qui passait par l'ancienne ville, fut détournée pour traverser Neuvy; le bourg acquit une certaine importance; mais depuis la création de la grande route de Paris à Toulouse, par Vierzon, le pays devint désert. Il s'y tient pourtant encore tous les ans une foire considérable. »

Il est facile, on le voit, de retrouver dans ce pêle-mêle historique, les principaux événements accomplis dans la contrée, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours :

1° Tenue d'une de ces assemblées commerciales qui avaient lieu sur les marches, et d'où sont venus, comme on sait, notre